

# CAFE/THE DES DIRECTEURS- 5 février 2024

## Notes prises lors de notre échange de pratiques en visio

THEMATIQUE	LE CONSEIL D'ECOLE, FAIRE AUTREMENT
OBSTACLES/BESOINS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un conseil d'école moins formel, plus vivant, plus participatif</li> <li>- Eviter le monologue du directeur</li> </ul>
LA PREPARATION DU CONSEIL	<p><b>* Les réunions préparatoires : exemples de pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En amont, chaque RPE de classe communique via l'enseignant avec les parents de chaque classe en communiquant via leur propre courriel.</li> <li>- Réunion école-partenaires pour préparer le conseil d'école : cela permet de filtrer les questions, et de définir l'ordre du jour ensemble (et ainsi retirer la rubrique « questions diverses » pas toujours facile à gérer).</li> <li>- Des questionnaires en ligne diffusés par les RPE : communication via ENT ou mail</li> <li>- Réunion préparatoire avec l'équipe : définir de quoi on veut parler, et qui va dire quoi ?</li> <li>- La mairie : transmettre les questions la concernant en amont pour éviter la surprise.</li> </ul> <p><b>* L'ordre du jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des thématiques qui reviennent : le RI, année scolaire suivante, projets, travaux, sécurité...</li> <li>- RPI : 2<sup>nd</sup> CE seul -&gt; faire en sorte que ce soit un peu plus participatif / les 2 autres avec tous les membres du RPI.</li> <li>- Différence membres de droit / facultatifs invités ou pas ?</li> </ul>
L'ANIMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Montrer/s'appuyer sur des photos</b> : un PPT de présentation avec photos permet d'illustrer et de faire parler les collègues</li> <li>- <b>Des ateliers tournants</b> sur 1h-1h15 : 4 îlots/4 axes – plusieurs PE par groupe + un représentant de chaque =&gt; nécessité de penser la réparti° du groupe.             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Quelles thématiques s'y prêtent ? Un axe particulier du projet d'école (= tableau de sanction/réparation) / pHARe</li> <li>→ Objectifs : Faire travailler ? Informer ?</li> <li>→ Etre dans l'école pour ns déplacer dans l'école (cour, ...) / pas à la mairie</li> </ul> </li> <li>- <b>Des temps de concertation par groupes</b> : discuter du contenu du livret d'accueil, de la liste des fournitures scolaires, mise en œuvre d'une action du projet d'école, de l'organisation du temps scolaire...</li> <li>- Le nombre de membres du CE influe sur la dynamique du groupe et les modalités d'animation.</li> </ul>
LE PROCES-VERBAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Préparé</b> avant, complété pendant (possibilité d'impliquer un collègue pour la saisie).</li> <li>- <b>Relecture</b> envoyée à tous → date butoir, si pas de retour, diffusion telle date</li> <li>- Questionnement sur la <b>lisibilité</b> du PV</li> <li>- <b>La diffusion</b> : version numérique ou papier ? affichage sur panneau d'école ? DIGIPAD ou site ?</li> </ul>
PARTAGE DE RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Blog des directeurs – article « Conseil d'école »</b> : un document d'aide à la compréhension des éléments de cadrage institutionnels a été construit. <a href="#">Lien ici</a></li> </ul>
QUESTIONS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les rythmes scolaires</b> → Pas de procédure institutionnelle hormis les doc. école et mairie à rendre, principe de base = questionner les partenaires : mairie, RPE</li> <li>Ex. procédure : uniquement consultation CE, sondage auprès des familles (ms qui n'a pas valeur de vote / sondage multi-partenarial ou pas ?)</li> <li>- <b>Travail autour du règlement départemental/ règlement intérieur</b> : le règlement départemental de l'Ain est réécrit et entre les mains du service juridique du Rectorat. Des documents d'accompagnement à la rédaction des RI sont en cours de réalisation.</li> <li>- <b>Vote RPE électronique</b> évoqué</li> </ul>